

Compte rendu du CTL du 28/01/2020

La séance commence par la lecture de la liminaire de Solidaires qui porte sur des considérations nationales notamment sur les réformes en cours.

La réponse de l'administration :

Les réformes sont une réponse à une demande des citoyens, de plus celles-ci offriront une couverture territoriale élargie et répondent à une nécessité d'adaptation aux réalités du monde actuel.

Solidaires demande à ce que le point 6 "volet emploi" soit abordé en fin de CTL car ils se retireront pour ce point.

1. Approbation du PV du CTL du 12/07/201

Il est fait la remarque que le TBVS ne figure pas dans le CR et qu'il n'est pas indiqué le nombre d'heures d'écrêtement.

2. Restructuration des services

Service de l'ADO :

Fermeture du service ADO de Strasbourg le 01/09/2020. Sur 16 ateliers actuellement, 13 vont fermer (l'ADO de Reims n'est pas concerné par les fermetures en 2020).

Les agents concernés : 7C dactylo, 1C adm et 1 B PAU.

La direction commente le dossier de présentation qui sera utilisé lors du prochain CHS. Des entretiens individuels ont été réalisés pour informer les agents sur les garanties financières et les priorités pour les reconversions.

En collaboration avec la DRFIP les agents ont pu avoir des présentations des services adm voire procéder à des visites de sites (SDE, trésorerie des HUS, de Bischwiller).

Le B PAU sera reconverti au sein de l'ESI.

Une fiche de poste avait été publiée pour le grade d'agent C au service RH de la DISI et les agents intéressés ont pu postuler. La candidature d'un agent C dactylo a d'ores et déjà été retenue.

Il y a donc 7 agents C qui ont fait des demandes de mutation pour la DRFIP ou la DISI avec un accompagnement RH pour la réalisation de ces démarches.

Un agent a fait la demande pour bénéficier de l'indemnité de départ volontaire. La direction attend de connaître le dispositif le plus intéressant pour l'agent entre l'IDV et la rupture conventionnelle avant de se prononcer.

L'IDV est conservée en cas de restructuration de service, la direction confirme que l'IDV est remplacée par la rupture conventionnelle pour les demandes liées à une reprise ou création d'entreprise uniquement.

L'agent n'est donc pas concerné par le dispositif transitoire qui implique de faire un choix avant le 1er juillet 2020. L'IDV est une possibilité pérenne pour les agents dont le service sera restructuré.

AT Metz et Besançon :

Les fermetures prévues au 01/09/2020 concernaient 7 agents à Metz et 3 à Besançon.

Celles-ci sont reportées à la demande de l'administration au 01/09/2021 afin de permettre à Bordeaux de finaliser son parcours de formation.

Lors de la fermeture qui interviendra en 2021, les agents bénéficieront du même processus (accompagnement des agents, dossier de présentation, garanties) que celui des agents de l'ADO cette année.

Commentaire de la CFTC : nous regrettons que le personnel des services en question ne puisse pas être replacé au sein même de la DISI.

PRO et PART de Reims :

Le portage d'applications implique soit un changement de langage, soit un changement de plateforme. Les agents PART sont progressivement redéployés sur le domaine PRO et Reims devient EA Medoc.

La DISI s'affirme ainsi comme le pôle PRO de la DGFIP.

3. Trajectoire éditique

La direction dresse le constat suivant : Il y a 2 ateliers, l'un à Reims et l'autre à Strasbourg

Le matériel est vieillissant, son coût d'entretien est élevé et ses performances ne sont plus en adéquation avec l'état de l'art. La charge actuelle est cyclique (2 pics d'activités par an "Campagne AVIS" et "Campagne DPR" l'un débute en mars, le second en mi juillet) et l'activité est en baisse.

Le nombre de sites va être réduit, 3 voire 4 ateliers perdureront dont Meyzieux et Poitiers afin de lisser l'activité et de gagner en performance avec du matériel plus adapté et plus puissant.

Cela permettra également d'accomplir des missions pour d'autres administrations.

Le régime horaire de travail sera le travail en 2 équipes et permettra de couvrir une plage étendue.

Tous les sites ont été visités par les entreprises afin de recueillir les informations objectives permettant de choisir les sites maintenus.

Le DG rendra sa décision sur le choix des sites à la fin du 1er semestre 2020.

En attendant cette décision du DG, la direction est favorable à la mise en place du travail en équipe à l'atelier de Strasbourg afin de donner à Strasbourg les mêmes chances qu'aux autres ateliers de France.

Il y aura donc une proposition faite aux agents en ce sens, à savoir un horaire en équipe même hors campagne (vraisemblablement les mêmes horaires qu'à Reims)

Bien que nous ayons fait remarquer l'utilité d'avoir des cadres présents en équipe sur les mêmes plages étendues (comme dans d'autres directions), notre direction n'y est pour l'instant pas favorable. M Watré semble plutôt vouloir mener une réflexion sur le sujet

Commentaire de la CFTC : nous exprimons notre volonté évidente de conserver l'atelier éditique à Strasbourg. Les conséquences en terme d'emploi seraient désastreuses.

4. Point immobilier

Metz :

Les travaux de sécurisation (plaques de béton qui menaçaient de tomber) sont complètement terminés sans qu'aucun événement malheureux ne soit à déplorer.

Strasbourg :

Les travaux ont démarré et la DISI aura déménagé à l'annexe pour fin avril, l'ancien logement du concierge sera également prêt à cette date pour accueillir l'ADO.

Ensuite débiteront les déménagements successifs de l'ESA et l'INTEX dans les anciens locaux de la DISI afin de procéder aux travaux de leurs bureaux actuels.

L'objectif est de rapatrier les agents de Picquart sur Neudorf au cours du 3ème trimestre 2020.

La direction précise que l'ensemble des déménagements sera effectué par des prestations de déménageurs spécialisés et que les agents n'auront pas à intervenir.

5. Risque terroriste

La DISI s'est engagée dans une démarche de prévention et de vigilance en élaborant un plan de prévention et de protection du risque terroriste.

Les sites de la DISI ne sont pas des sites hautement "sensibles" et ne reçoivent pas de public. Le risque est donc relativement faible en comparaison à d'autres sites et il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Cependant des exercices seront proposés, la messagerie est le canal retenu pour communiquer en interne afin de prévenir toutes les personnes le plus rapidement et le plus efficacement possible au sein de l'établissement qui serait menacé.

6. Volet emplois

Solidaires quitte la séance.

Les départs massifs à la retraite vont engendrer de grosses vagues de recrutement dans toutes les catégories dans les années à venir.

La direction présente le TAGERFIP et son projet de transformation de postes, et énonce les modifications concernant les SIL.

Au final il y aura 15 suppressions de postes et 9 créations. Bien que les démarches de transferts d'emplois et de transformation de poste soient effectuées dans un souci de cohérence et d'adaptation des postes plutôt bénéfiques aux agents, cela représente finalement un solde négatif de 6 suppressions de postes dans la DISI.

A compter du mouvement de mutation de septembre 2020 la structure SIL ne sera plus proposée dans le référentiel national de vœux. Les agents seront dès lors affectés "DISI-département-qualification" sans précision de structure.

Nous votons contre ce projet qui prévoit des suppressions de poste.

Commentaire de la CFTC : Comme tous les ans, nous sommes fermement opposés aux suppressions de poste, la DGFIP est l'administration la plus ponctionnée en terme de suppression d'emploi. Nous constatons une dégradation de la notion de service public au travers de la réduction des effectifs.

7. Questions diverses

Solidaires demande à ce que les agents mettent leurs téléphones en veille pour des raisons de respect de la vie privée.

La CFTC demande que les agents de l'atelier puisse bénéficier de la "gratification DPR" comme sur d'autres sites.

Réponse de l'administration :

La direction indique ne pas vouloir étendre cette gratification, ce qui veut dire qu'il n'y a que le site de Reims qui en bénéficie à ce jour.

Commentaire de la CFTC : les réunions, les visites de poste ont ceci de positif qu'elles nous permettent de nous rendre compte de la diversité des moyens d'organisation entre les différents établissements. Au fil des années, les services ont pu modifier leur organisation interne afin de coller au mieux aux missions qui leur sont attribuées.

Nous restons bien sûr à votre écoute pour tous vos problèmes. En cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter.

